



Le Président de la Commission des Epreuves Fédérales,

Marcoussis, le 10 septembre 2019

NOTE AUX ARBITRES ET AUX REPRÉSENTANTS FÉDÉRAUX

Madame, Monsieur,

Vous avez été désigné(e) pour diriger une rencontre d'une compétition fédérale.

Afin que la Commission des Epreuves Fédérales puisse valider **dès le lundi suivant le match** les scores et les cartons, nous vous demandons impérativement :

- 1. DE PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE DE LA COMPETITION**, pour laquelle vous avez été désigné et vous êtes dans l'obligation de transmettre votre rapport d'arbitre (Cf Tableau en Annexe 1). *En cas de compétition régionale, veuillez vous référer à la procédure propre à la ligue régionale.*
- 2. DE SAISIR LES DETAILS DU SCORE SUR OVALE 2.0**, dès la fin du match et **au plus tard le dimanche du week-end du match à 19h30.**
- 3. DE TRANSMETTRE PAR MAIL LE SCAN DE VOTRE RAPPORT OFFICIEL** (rappor-officiel@ffr.fr) **avant le lundi matin 09h00**, où sera indiqué, le cas échéant :
 - Match arrêté, forfait, effectif incomplet, réclamation(s)...
 - Le (les) carton(s) jaune(s) : équipe, nom, prénom et n° de licence ;
 - Le (les) carton(s) rouge(s) : équipe, nom, prénom, n° de licence et motif(s) (*Indiscipline/autre motif*)
- 4. DE POSTER VOTRE RAPPORT OFFICIEL dès le lundi matin**, à l'adresse suivante :
Fédération Française de Rugby - 3-5 Rue Jean de Montaigu - 91463 MARCOUSSIS Cedex.

Le Pôle Compétitions de la FFR reste à votre disposition pour toute difficulté rencontrée dans la transmission de votre rapport (ouverture du service dès le lundi à 9h00), ou à l'adresse competitions@ffr.fr.

Sachant pouvoir compter sur votre totale implication dans la parfaite application de ces directives, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations sportives.

Le Secrétaire Général,
Christian DULLIN

Le Directeur Adjoint National de l'Arbitrage,
Franck MACIELLO

Destinataires :

D.A.L pour diffusion aux arbitres

Secrétaires Généraux des Ligues régionales et Commission Fédérale des Représentants Fédéraux pour diffusion aux RF1 et RF2

Annexe : Tableau des compétitions par organismes (FFR/Ligues régionales)
Evolutions Feuilles de matchs dématérialisées



FFR

Annexe 1 – Transmission des rapports d'arbitres aux organismes concernés en fonction des compétitions fédérales ou régionales.

A transmettre à l'attention de la FFR

Compétitions concernées
1- Division Fédérale
2- Division Fédérale
3- Division Fédérale
Excellence B
Fédérale B
Elite 1 Féminine
Elite 2 Féminine
Fédérale 1 Féminine
Fédérale 2 Féminine
Fédérale Féminines moins de 18 ans à XV
Espoirs Fédéraux 1
Reichel Espoirs
Elite Crabos
Elite Alamercery
Elite Gaudermen
National U18
National U16

A transmettre à l'attention des Ligues régionales concernées

Compétitions concernées
Honneur
Promotion Honneur
1- série
2- série
3- série
4- série
Réserves Régionales
Féminines régionales à X seniors
Féminines régionales à X moins de 18 ans
Régional 1, 2 et 3 - Moins de 19 ans
Régional 1, 2 et 3 - Moins de 16 ans

Annexe 2 – Evolutions Feuilles de Matches Dématérialisées

Pour information, certaines compétitions sont concernées cette saison par la Feuille de Match Dématérialisée, par conséquent il n'est donc pas utile d'appliquer la procédure ci-dessus pour ces compétitions :

- 1- Division Fédérale – Poule 2
- Elite 1 Féminine
- Elite Crabos (Poule à définir)
- National U18 (Poule à définir)
- 3ème Division Fédérale et Excellence B – Poule 13
- Fédérale 2 Féminine (Poule à définir)